VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **09 novembre 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **neuf novembre deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 02 novembre 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Pascal GUITTARD, Louis COUSTÈS à Jean-Luc BLANC, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre LAVIGNE, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Gérard BOHNER arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Madame Fabienne MONTEL arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Madame Christiane JALICON)
Madame Nicaise JOSEPH arrive pendant le débat sur la question n°1 (fin du pouvoir donné à Madame Françoise NOUHEN)
Madame Géraldine BASTIEN arrive pendant le débat sur la question n°1 (fin du pouvoir donné à Monsieur Jean-Pierre BRENAS)
Suite à un échange avec Monsieur Florent NARANJO, Monsieur le Maire suspend la séance à 19 h 47. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 19 h 52.

Rapport N° 11
CONSTITUTION DE SERVITUDES

La société Cardinal Auvergne est propriétaire des parcelles cadastrées BY n°489, 491, 500 et 537 situées rue du Ressort sur lesquelles des programmes immobiliers doivent être réalisés (logements en accession libre, logements locatifs sociaux, résidence étudiante et commerce) conformément au permis de construire qui leur a été accordé le 4 décembre 2017, modifié le 7 juin 2018.

La Ville de Clermont-Ferrand est quant à elle propriétaire des parcelles cadastrées BY n°492 et 499 formant l'emplacement réservé n°38 au Plan Local d'Urbanisme, dont l'objet est la création d'une voie entre l'avenue de la République et la rue du Ressort. Ces parcelles sont aujourd'hui classées dans le domaine privé de la Ville, dans l'attente de la réalisation de cet aménagement et de leur classement dans le domaine public par voie de conséquence.

Aussi il vous est proposé de consentir, en accord avec votre commission, sur la parcelle cadastrée BY n°492 de 1 285 m² et au profit des parcelles BY n°489, 491, 500 et 537 (ou toutes parcelles issues de leurs divisions éventuelles) toutes servitudes nécessaires à la réalisation du chantier et au bon fonctionnement des futures constructions, notamment en termes de raccordement aux réseaux.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 NOV. 2018

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint



Grégory BERNARD



VILLE DE CLERMONT FERRAND

Ville de Clermont-Ferrand

Echelle : 1:1 000

2 - 10 - 2018

Plan issu des données de la Ville de Clermont Ferrand
Reproduction interdite des données cadastrales